

## **Concours Economie et Gestion D2\_2019**

### **Epreuve orale de langue vivante étrangère : Allemand**

*Modalités de l'épreuve : 30 minutes – Durée de l'interrogation : 30 minutes – Coefficient : 1 – Déroulement de l'interrogation : restitution du document (enregistrement audio), commentaire problématisé, échange avec le jury.*

Une seule candidate s'est présentée cette année à l'oral d'allemand. C'est dommage, et nous espérons en accueillir plusieurs en 2020.

L'enregistrement proposé était une interview de **Svenja Schulze**, (Bundesumweltministerin), la Ministre fédérale de l'environnement, interrogée par une journaliste de Deutschlandfunk sur les manifestations des jeunes en faveur de la politique du climat. ( longueur de l'enregistrement : 3mns 20)-[D2-2019-ALLEMAND .mp3](#)

La ministre, interrogée dans un premier temps sur la légitimité de l'engagement des jeunes lycéens, se félicitait de cette mobilisation, au regard du désengagement politique des jeunes depuis quelques décennies. Ce point, la « Politikverdrossenheit der Jugendlichen », pouvait d'ailleurs prêter à discussion.

Ensuite, la journaliste pointait l'incurie du gouvernement Merkel depuis 2007, en dépit des déclarations d'intention sur les objectifs climatiques (die Klimaziele)2020. „Vor diesem Hintergrund, warum „verschläft“ die Bundesregierung so viel, wenn ich jetzt die Schüler noch einmal zitiere?“

A la fin de l'interview, la Ministre a précisé le contenu de sa « Klimaschutzgesetz », présentée en février 2019 et censée permettre de respecter les objectifs climatiques. Elle a indiqué qu'une loi lui paraissait nécessaire, le cadre juridique ayant un caractère contraignant (« verbindlich »), afin de faire comprendre aux différents acteurs responsables des émissions de gaz à effet de serre (« der Verkehrsbereich, der Wohnungsbau oder auch der Energiebereich » ) qu'il fallait désormais agir.

La candidate a bien suivi la méthode préconisée (résumé de l'interview, suivi d'un commentaire), et s'est courageusement affirmée pendant le moment d'échange, même s'il a fallu la soutenir pour répondre à certaines questions. Malgré un certain nombre de fautes de langue et une compréhension parfois lacunaire sur des points particuliers de l'interview, son discours était intelligible et assez fluide, et elle a montré qu'elle avait suivi l'actualité écologique, en évoquant la sortie du charbon. Le jury lui a attribué la note 14/20.

Rappelons que les critères linguistiques restent extrêmement importants pour l'évaluation. On pourra se reporter à la liste des fautes les plus graves en consultant le rapport 2018.